

De : Christine Prunaud - Sénatrice des Côtes d'Armor <c.prunaud@senat.fr>

Envoyé : mardi 8 janvier 2019 16:03

À : xxxxx

Objet : Re: Procédure de destitution d'Emmanuel Macron

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre message relatif à l'article 68 de la Constitution.

Comme vous, je partage votre mécontentement face à la situation actuelle où se mêlent injustice fiscale et bas salaire.

Pour votre information, je vous rappelle que les Parlementaire communistes ont déposé une motion de censure contre le Gouvernement. Cette motion à l'initiative des Députés communistes n'a malheureusement pas obtenu suffisamment de suffrages pour être adoptée. La Droite du Sénat et de l'Assemblée Nationale n'ayant pas voulu la voter. Pourtant leur voix auraient permis de dissoudre le Gouvernement et l'Assemblée Nationale.

Je le regrette vivement.

Concernant l'article 68 que vous évoquez, je ne pense pas qu'il serait la meilleure réponse à la situation sociale actuelle.

L'urgence serait plutôt, d'augmenter le SMIC, les salaires, de supprimer la hausse de la CSG, de réindexer les pensions de retraite sur les salaires, rétablissement de l'ISF et créer une tranche supplémentaire d'imposition pour les plus hauts revenus, de supprimer le CICE, de développer les services publics, d'enclencher une transition énergétique qui ne pénaliserait personne...enfin de redonner confiance aux citoyens en un avenir meilleur.

La Démocratie repose sur le respect des résultats des votes exprimés tant par les parlementaires que par les citoyens. Changer de Président de la République ne pourra se faire que lors des prochaines élections présidentielles. Dans notre 5ème République, les élections sont une occasion unique d'exprimer ses attentes d'une société plus fraternelle et solidaire.

Vous pouvez compter sur toute ma détermination pour porter au Sénat et dans les Côtes d'Armor, vos préoccupations de justice sociale.

Christine PRUNAUD

Sénatrice des Côtes d'Armor

Le 05/01/2019 à 16:12, xxxxx a écrit :

Madame la Sénatrice,

Veillez trouver de nouveau en pièce jointe ma lettre vous demandant de lancer au Sénat la procédure de destitution d'Emmanuel Macron.

Veillez trouver aussi en pièce jointe le dossier justificatif de la demande de DESTITUTION du Président, **mis à jour le 24 décembre 2018** par l'adjonction de "**deux nouvelles violations majeures de la Constitution**", et en faire bonne lecture.

Dans l'attente de votre prompt action pour le bien de la France que vous aimez et la République que vous ne pouvez trahir, je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de mes salutations républicaines.

xxxxx